

Délégation Départementale  
de la Haute-Vienne

Pôle Santé Environnement

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE

MONSIEUR LE DIRECTEUR - SAUR

MADAME LE MAIRE - COMMUNE DE CHAMPSAC

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

### Unité de Gestion : SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE

<b>Prélèvement</b>	00123171	<b>Commune</b>	CHAMPSAC
<b>Unité de gestion</b>	0042 SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE	<b>Prélevé le :</b>	<b>mardi 14 janvier 2025 à 09h27</b>
<b>Installation</b>	UDI 000738 LES HAUTES BARRIERES	<b>par :</b>	NICOLAS LECOMTE
<b>Point de surveillance</b>	0000000908 BOURG DE CHAMPSAC	<b>Motif :</b>	Contrôle sanitaire
<b>Localisation exacte</b>	MAIRIE	<b>Type d'eau :</b>	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	9,8 °C		25	
Chlore libre	0,60 mg(Cl <sub>2</sub> )/L			
Chlore total	0,60 mg(Cl <sub>2</sub> )/L			

Analyses effectuées par: LABORATOIRE QUALYSE

Type de l'analyse : D1

Code SISE de l'analyse : 00127704

Référence laboratoire : 25011300300101

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>				
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Coloration	<5,0 mg(Pt)/L		15	
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Turbidité néphélométrique	<0,3 NFU		2	
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>				
pH	7,7 unité pH		de 6,5 à 9	
<b>MINERALISATION</b>				
Conductivité à 25°C	224 µS/cm		de 200 à 1100	
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>				
Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	<0,01 mg/L		0,1	

### CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement N° : 00123171)

Teneur en chlore très élevée au point d'usage pouvant conférer à l'eau des goûts désagréables pour les usagers. Un autocontrôle des teneurs en chlore résiduel doit être effectué régulièrement. Les autres résultats sont conformes.

Limoges le 24 janvier 2025

 Pour Le Directeur de la Délégation  
Départementale  
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires



Aurélie MORANGE